

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/08/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de BOURGES
Le : 04/08/2023

Et
Publication ou notification du : sur
le site internet de la commune
<http://limeux-berry.fr> le
04/08/2023

L'an 2023, le 29 juillet à 10:00, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX, convoqué le 25 juillet, n'ayant pu se réunir faute de quorum, Monsieur le Maire décide conformément à l'article L.2121-17 du C.G.C.T de programmer une nouvelle réunion pour le jeudi 03 août.

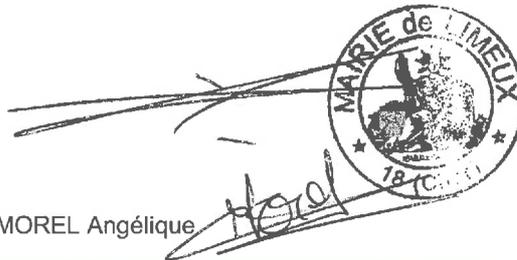
L'an 2023, le 3 Août à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/07/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/07/2023.

Présents : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, PAIRAULT Elodie, MM : GRESSETTE Romain, PILORGET Franck, ROTINAT Julien

Excusé(s) : M. FAILLOT Benoit

Absent(s) : Mme DELAGE Elodie, MM : BEUGIN-FLEURANT Bastien, RAYMOND Philippe

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL Angélique



15-2023 – COMMERCIALISATION DES PRODUITS ACCIDENTELS DE LA FORET COMMUNALE

Le Conseil Municipal demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des produits accidentels dans les parcelles forestières de 1 à 2 et de 4 à 14 de la Forêt Communale.(Tableau PA en pièce jointe)

- Le mode de commercialisation retenu sera :
 - Pour les Grumes en Bois Façonné (Appel d'Offres / Gré à gré-contrats)
 - Pour les Houppiers Délivrance pour l'Affouage (Houppiers et Bois de qualité chauffage)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité donne pouvoir à M. Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/08/2023
Le Maire
Julien YVON



La secrétaire
MOREL Angélique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Morel', written over a horizontal line.